

PLUi du Val de Bouzanne

Atelier n°2 - Le développement économique

« Développement économique (zones d'activités, accueil des artisans) »

I. Le maintien et le développement de l'emploi

- Comment limiter le caractère dortoir du territoire ? Quel équilibre entre les emplois et les actifs ?
- Quels atouts à valoriser ? Quels facteurs d'attractivité pour un territoire rural à la confluence de plusieurs bassins de vie ?

II. L'offre foncière économique

- Quelles ambitions pour les zones d'activités de Neuvy-Saint-Sépulchre (Fay et Route de Châteauroux) ?
- Quel rôle pour les zones artisanales de proximité (Maillet, Cluis, Fougerolles) ? Existe-t-il d'autres zones artisanales de proximité à développer ?

III. Les nouvelles technologies et les nouvelles formes du travail

- Le télétravail : une réalité mais à quelles conditions ? Quid du déploiement du THD ? Efficacité des réseaux de télécommunication en général ?
- Existe-t-il de réels besoins en matière de lieux partagés (Fab-lab, espace co-working) ?

IV. L'économie de la « proximité »

- Quelle place pour l'économie présentielle (économie de service, tourisme) ?
- Quid de la notion de « proximité » développée dans le Scot ? Proximité des services ? Proximité des filières de production ? Proximité des emplois (non délocalisables) ? Proximité = gage de qualité ?

V. L'agriculture comme pilier de l'économie du territoire

- Quel modèle pour l'activité agricole du territoire ? Quelle valeur ajoutée ?
- Quels impacts des changements climatiques ? Comment les prendre en compte ?
- Comment accompagner le renouvellement de génération ?